



MADAME, MONSIEUR LE MAIRE,
**ET SI, APRÈS LE CHAMPAGNE,
VOUS PASSIEZ À L'EAU ?**

Au lendemain de votre élection, votre pouvoir d'action et vos initiatives locales peuvent jouer un rôle primordial dans l'accès à l'eau pour tous.

- Vous pouvez **garantir un service public de l'eau accessible à tous vos concitoyens**, par la maîtrise du prix, par la transparence de vos services et par la mise en place d'un droit à l'eau opérationnel.
- Vous pouvez **intervenir pour protéger la ressource**, en agissant sur les zones de captage et, au-delà, en influençant les pratiques des citoyens et des acteurs agricoles et économiques sur votre territoire.
- Vous pouvez **participer à une dynamique internationale**, en soutenant les maires des pays du Sud qui développent l'accès à l'eau et à l'assainissement, en partageant vos compétences et en mobilisant des ressources, notamment par le recours à la loi Oudin.



22 MARS 2008
JOURNÉE MONDIALE DE L'EAU

Les ONG de la Coalition Eau peuvent vous y aider - www.coalition-eau.org